

Rôles de l'association

Proposer

une présence

une écoute

auprès de la personne en grande souffrance et de sa famille.



Le bénévole accompagne discrètement la personne au rythme de celle-ci.

Il relaie la famille et les soignants sans les remplacer.



Recruter

Sélectionner

Former

Promouvoir l'esprit des soins palliatifs

Aider la personne à vivre des moments difficiles.

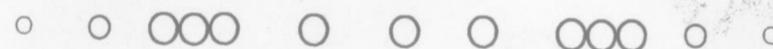
Accompagnement

~ en accord avec l'Etablissement

~ en accord avec le patient

⇒ En Etablissement de soins publics ou privés

⇒ En Etablissement pour personnes âgées : EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes).



~ en lien avec une équipe soignante

~ en accord avec le patient

⇒ A domicile

Le bénévole est tenu à la plus grande discrétion sans jugement ni conseil dans le plus grand respect des choix du malade.

Cet accompagnement est totalement gratuit.

Un cadre

L'ASP Pays de Vannes :

⇒ se réfère aux orientations nationales (article 10 de la loi du 9 juin 1999).

⇒ est affiliée à l'UNASP (Union Nationale des Associations pour le développement des Soins Palliatifs). Quatre vingts associations de bénévoles la constituent et s'engagent à respecter une charte déontologique.

C'est l'organisme de propositions en matière de formation de bénévoles et de fonctionnement associatif.

⇒ adhère à la SFAP (Société Française d'Accompagnement en soins Palliatifs).

S'y regroupent soignants, médecins, chercheurs et associations d'accompagnement.